

Relevé des avis du Comité Technique

—compétences Comité d'Hygiène, de Sécurité
et des Conditions de Travail—

le jeudi 24 juin 2021

Présents :

Représentants de l'autorité territoriale :

- Monsieur Lucien MULLER Président du Centre de Gestion ;
- Monsieur Antonin BOXBERGER Juriste au Centre de Gestion (*suppléant sans voix délibérative*) ;
- Madame Annick BRAESCH Directrice générale adjointe au Centre de Gestion ;
- Madame Denise BUHL Maire de la Commune de Metzeral ;
- Monsieur Jean-Marie FREUDENBERGER Maire de la Commune de Wittersdorf ;
- Monsieur Michel HABIG Président de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin ;
- Monsieur Guy JACQUEY Maire de la Commune d'Orbey ;
- Monsieur Gilles RENDLER Directeur général des services au Centre de Gestion ;
- Monsieur Mathieu ROECKEL Juriste au Centre de Gestion (*suppléant sans voix délibérative*).

Représentants du personnel :

- **F.A.F.P.T. :**
 - Madame Béatrice SERRA ATSEM ppal de 2^{ème} classe à la Commune de Pulversheim ;
 - Monsieur Romuald WESSANG Attaché à la Commune de Pfaffenheim.
- **C.G.T. :**
 - Monsieur Michel BIRKÉ Adjoint technique ppal de 2^{ème} classe à la Commune de Neuf-Brisach (*suppléant avec voix délibérative*) ;
 - Madame Patricia CANGEMI ATSEM ppal de 1^{ère} classe à la Commune de Sainte-Croix-en-Plaine.
- **F.O. :**
 - Monsieur Sven BACHERT Directeur général des services au SM Canton de Wintzenheim ;
 - Madame Marion PERETTI Rédacteur ppal de 1^{ère} classe à la Commune de Raedersheim.

Assistant de Prévention :

- Monsieur Grégory CLADÉ

Agent de maîtrise à la Commune de Raedersheim (*pour le point 2.*).

Excusés :

Représentant du personnel :

- Madame Nathalie KERN

ATSEM ppal de 2^{ème} classe à la Commune d'Illfurth.

Autres :

- Madame Jennifer BINDLER Psychologue du travail, service Conseil en Organisation et Santé au Travail au Centre de Gestion ;
- Madame Virginie FAVRY-FRANTZ Chargée de prévention au Centre de Gestion ;
- Madame Chloé MARCUCCINI Apprentie, service Conseil en Organisation et Santé au Travail au Centre de Gestion ;
- Docteur Marie-Thérèse MATHIS Service de Santé au Travail Centre Alsace.

Participaient également :

- Madame Marie-Laure BUTTERLIN Gestionnaire Comité Technique au Centre de Gestion ;
- Docteur Michel HASCHER Association interentreprises de Santé au Travail de la Région Frontalière ;
- Madame Élodie PRUD'HOMME Psychologue du travail, service Conseil en Organisation et Santé au Travail au Centre de Gestion ;
- Madame Valérie SIEGEL Chargée de prévention au Centre de Gestion.

En raison de la situation sanitaire, la réunion se tient à la salle polyvalente « La Vigneraie » à Wettolsheim.

Point 1 : **Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Technique - compétences Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - du 19 janvier 2021**

- Les représentants du personnel émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal du 19 janvier 2021.
 - Les représentants des autorités territoriales émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal du 19 janvier 2021.

**Point 2 : Projet de construction et d'aménagement de locaux de travail :
Commune de Raedersheim – projet de réhabilitation et d'extension de la mairie**

- Les représentants du personnel et des autorités territoriales n'ont pas d'observations complémentaires à formuler.

**Point 3 : Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes :
SIVU scolaire Saint-Bernard - Spechbach**

Dispositif soumis pour information :

- Les représentants du personnel et des autorités territoriales conseillent fortement au SIVU scolaire Saint Bernard – Spechbach de prévoir une formation pour le référent chargé de recevoir la parole des victimes.

Point 4 : Dispositif d'accompagnement à la prévention des risques psychosociaux (RPS)

Un point sur l'accompagnement à la prévention des risques psychosociaux est réalisé pour les communes et établissements publics suivants :

A. COMMUNE DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

- Les représentants du personnel et des autorités territoriales n'ont pas d'observations particulières à formuler.

B. C.C.A.S. DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

- Les représentants du personnel et des autorités territoriales n'ont pas d'observations particulières à formuler.

C. COMMUNE DE BALTZENHEIM

- Les représentants du personnel et des autorités territoriales n'ont pas d'observations particulières à formuler.

D. CENTRE DE GESTION DU HAUT-RHIN

- Les représentants du personnel et des autorités territoriales n'ont pas d'observations particulières à formuler.

Point 5 : **Rapport Annuel faisant le bilan de la situation sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail :** **Bilan des accidents de service et des maladies imputables au service en 2019**

Depuis 2018, le Centre de Gestion du Haut-Rhin a mis à disposition des collectivités un outil de collecte intitulé « Application Données sociales », regroupant différentes enquêtes (Bilan Social, RASSCT, Handitorial, etc.).

Un des objectifs de cette application est qu'elle soit utilisée à l'échelle nationale et permette ainsi d'extraire des statistiques dont l'exploitation sera élargie.

Les données sont extraites du Rapport sur l'État des Collectivités 2019 transmis en 2020 par les collectivités. Au vu de la qualité et de la quantité des données collectées, celles-ci doivent être interprétées avec précaution.

Les données collectées couvrent un effectif total de 1 882 agents au 31 décembre 2019, dont la moyenne d'âge est de 48 ans.

Répartition des accidents de service

- 60 accidents de service, dont 19 accidents sans arrêt de travail.
- 1 907 jours d'arrêt de travail y compris reliquats des années antérieures.
- La filière technique est la plus concernée avec 80 % des accidentés avec une prévalence pour le cadre d'emplois des adjoints techniques de 65 %.

➤ La filière technique est la plus concernée

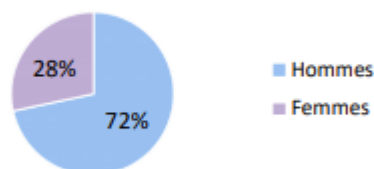
Filière	Hommes	Femmes	Total	%
Administrative	2	2	4	7%
Technique	39	9	48	80%
Culturelle				
Sportive				
Médico-sociale		1	1	2%
Police	2		2	3%
Incendie				
Animation		5	5	8%

➤ Les adjoints techniques sont les plus concernés

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	65%
Agents de maîtrise	10%
Adjoints d'animation	7%
Rédacteurs	3%
Techniciens	3%

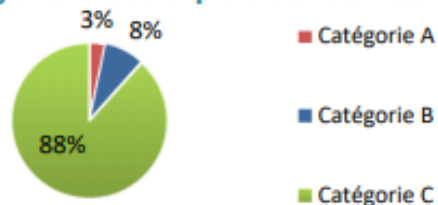
- La gravité (nombre de jours d'arrêt / nombre d'arrêts) est de 46,5 jours par arrêt.
- Les hommes (72 %) sont plus concernés par les accidents de service que les femmes.
- La catégorie C (88%) est la plus concernée.

Les hommes sont plus concernés par les accidents de service que les femmes



Le taux d'absentéisme est plus élevé pour les hommes (0.702 %) que pour les femmes (0.021 %)

La catégorie C est la plus concernée



Répartition des accidents de trajet

- 10 accidents de trajet, dont 3 accidents sans arrêt de travail.
- La gravité (nombre de jours d'arrêt / nombre d'arrêts) est de 37,71 jours par arrêt (pour un accident).

Maladies contractées en service

- 9 maladies professionnelles dont 4 reconnues avant 2019 ont entraîné des jours d'arrêt en 2019.
- 1 230 jours d'arrêt de travail y compris reliquats des années antérieures.
- 7 agents sont concernés par au moins une maladie professionnelle.
- La filière technique est la plus concernée (78 %).
- La gravité (nombre de jours d'arrêt / nombre d'arrêts) est de 175,71 jours par arrêt (pour une maladie).

Inaptitudes

- 20 décisions liées à une inaptitude ont été prises au cours de l'année 2019.
 - ⇒ Aucun reclassement suite à une inaptitude liée à un accident de travail ou une maladie professionnelle
 - ⇒ 2 reclassements suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs
 - ⇒ 2 retraites pour invalidité
 - ⇒ 2 licenciements pour inaptitude physique
 - ⇒ 9 décisions d'inaptitude définitive (avis du comité médical ou de la commission de réforme)
 - ⇒ 5 décisions d'accord de temps partiel thérapeutique
 - ⇒ Une décision d'accord d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail
 - ⇒ Aucune mise en disponibilité d'office pour raisons médicales

CHIFFRES LIÉS À LA PRÉVENTION DANS L'ANNÉE 2019

- 224 jours de formation liée à la prévention ont eu lieu pour un coût de 42 683 €.
- 95 assistants de prévention sont désignés.
- Les collectivités ont effectué des dépenses pour un montant de 126 506 € en faveur de l'amélioration des conditions de travail.

Monsieur Lucien MULLER lève la séance à 09h35.

Le Président
du Comité Technique – compétences CHSCT

SIGNÉ

Lucien MULLER
Président du CDG 68

Le secrétaire
du Comité Technique – compétences CHSCT

SIGNÉ

Romuald WESSANG
Attaché à la Commune de Pfaffenheim